



CC du Bocage Bourbonnais (Siren : 200071496)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bourbon-l'Archambault
Arrondissement	Moulins
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean -Marc DUMONT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison de Pays
Numéro et libellé dans la voie	1, Place de l'Hôtel de Ville
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03160 Bourbon l'Archambault
Téléphone	04 70 67 11 89
Fax	04 70 67 61 25
Courriel	comcom-bocage-bourbonnais@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 094
-----------------------------	--------

Densité moyenne	19,04
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
03	Agonges (210300026)	323
03	Autry-Issards (210300125)	331
03	Bourbon-l'Archambault (210300364)	2 632
03	Buxières-les-Mines (210300463)	1 088
03	Châtel-de-Neuvre (210300653)	551
03	Châtillon (210300695)	320
03	Cressanges (210300927)	641
03	Deux-Chaises (210300992)	401
03	Franchesse (210301172)	483
03	Gipcy (210301222)	244
03	Le Montet (210301834)	471
03	Louroux-Bourbonnais (210301503)	216
03	Meillard (210301693)	324
03	Meillers (210301701)	142
03	Noyant-d'Allier (210302022)	643
03	Rocles (210302147)	383
03	Saint-Aubin-le-Monial (210302188)	274
03	Saint-Hilaire (210302386)	548
03	Saint-Menoux (210302477)	1 077
03	Saint-Plaisir (210302519)	390
03	Saint-Sornin (210302600)	229
03	Treban (210302873)	396
03	Tronget (210302923)	911
03	Vieure (210303129)	285
03	Ygrande (210303202)	791

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

* La communauté contribuera à l'émergence de solutions pour la résorption des nuisances agricoles et industrielles notamment, la collecte des plastiques agricoles usagés recyclables. * La communauté de communes aide également à la préservation et à la valorisation du patrimoine rural privé et des toitures des granges anciennes en complément d'autres interventions publiques, communes, département et région. * La communauté de communes assure la sensibilisation du dispositif « Bois Energie » mis en place par le conseil général et en partenariat avec ce dernier, en organisant des réunions d'informations auprès des élus et des particuliers. Elle assure une étude de faisabilité économique et technique d'un projet public de chauffage collectif à l'énergie bois. Elle assure l'étude de faisabilité de l'implantation sur le territoire communautaire d'une plate forme de stockage de plaquettes bois. * La communauté de communes en Bocage Bourbonnais assure la sensibilisation des jeunes publics à la mise en valeur et à la préservation du bocage. En partenariat avec les structures d'animation sur l'environnement, un programme d'activités de sensibilisation est proposé dans le cadre des activités scolaires, péri ou extra scolaires. La communauté de communes assure la création de supports pédagogiques à destination des écoles et associations du territoire intéressées. * La communauté de communes en Bocage Bourbonnais assure la conduite d'études, animation, réalisation d'opérations dans le cadre de la restauration et l'entretien de la rivière Bandais et de ses berges, en excluant les eaux closes et exclusivement pour la partie de son bassin couvrant le territoire communautaire. * La communauté de communes en Bocage Bourbonnais, dans le cadre du soutien au développement de l'éolien, réalise les études préalables en vue de la création des Zones de développement de l'Eolien (ZDE) sur son territoire. La communauté de communes en Bocage Bourbonnais, dans le cadre du soutien au développement de l'éolien, réalise les études préalables en vue de la création des Zones de développement de l'Eolien (ZDE) sur son territoire.

Sanitaires et social

- Action sociale

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

- étude sur les besoins en matière d'infrastructures pour la petite enfance (crèche, garderie, centre de loisirs), - participation au fonctionnement des haltes garderie présentes sur le périmètre de la CC, - relais d'assistantes maternelles intercommunal: soutien aux RAM sur le périmètre de la CC, - crèches communautaires: *réalisation des crèches nouvelles d'intérêt communautaire; sont considérées comme d'intérêt communautaire l'ensemble des crèches sur le territoire communautaire. *aménagement, gestion et entretien des crèches situées à Bourbon l'Archambault (Gautrinière) et à St Menoux (La Courte Echelle).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que d'activités de commerce et de services, activités commerciales d'intérêt communautaire (défini).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire (défini):le centre multimédia intercommunal du Montet : - Investissement et fonctionnement - mise en place d'un réseau de points d'accès TIC dans les différentes communes membres- accueil de nouveaux services à la personne- accueil d'un point d'information jeunesse- accueil d'un point d'information sur l'emploi (accueil de permanences des membres du service public de l'emploi, d'associations et d'entreprises d'insertion, mise en place de partenariats...); - point information services publics; - - Création, gestion et entretien de nouveaux mini-stades sur des terrains dont la communauté de communes est propriétaire ou sur des terrains plans et stables mis à disposition par les communes membres.- Réalisation et gestion d'un bassin de natation.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Achat de matériel pédagogique pouvant être mis à disposition des organismes intervenant en faveur des 12-20 ans sur le territoire de Bocage sud en dehors des centres de loisirs sans hébergement.- Achat de matériel pour mise à disposition : grand écran et vidéo projecteur adapté, groupe électrogène.- Etudes pour définir les besoins d'équipement pouvant concourir au bien-être de la jeunesse et de la population. La communauté fera établir un programme d'équipements culturels et sportifs à répartir sur le territoire avec ouverture aux jeunes ; cette méthode concerne aussi les plus âgés.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Réalisation et suivi

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (défini).

- Organisation des transports non urbains

- Etudes relatives à l'organisation du transport des personnes et des marchandises.

- Etudes et programmation

- Réalisation et suivi d'une charte architecturale et paysagère sur l'ensemble du territoire de la communauté, qui avancera des actions de sensibilisation pour la mise en valeur du patrimoine naturel, notamment le bocage, les haies, les forêts. - Réalisation d'études et élaboration de plans de développement pluriannuels et de schémas d'aménagement du territoire comme une charte de développement (ou charte de territoire). Celle-ci définira les grandes orientations partagées par les communes de la communauté dans les domaines des patrimoines naturel, écologique, culturel et bâti. - Aménagement rural, notamment pour mener une réflexion en vue d'une meilleure maîtrise des terres agricoles et aider à l'installation de jeunes agriculteurs. La communauté repère et accompagne les porteurs de projets. Elle effectue le repérage des exploitations agricoles, les mises à jour des données annuelles et l'animation en vue de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Actions de développement touristique d'intérêt communautaire (défini) notamment : - la communauté de communes se dotera, en lieu et place des communes, des compétences touristiques concernant l'accueil, la promotion et l'information sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes, sauf pour ce qui concerne le Plan d'eau de Vieure. - l'animation touristique pourra être confiée à l'Office de Tourisme intercommunal par les communes aux termes d'une convention de partenariat. - La communauté de communes interviendra également dans la réalisation des équipements de loisirs et de tourisme communautaires, à l'exception de ceux du Plan d'eau de Vieure, énumérés ci-dessous : * Maison de Pays située 1 Place de l'Hôtel de Ville à Bourbon l'Archambault. - élaboration et suivi de toute procédure instituée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général ou les institutions européennes en faveur du développement touristique. - participation à la valorisation des chemins de randonnée en coordination avec les associations compétentes en la matière. - La communauté de communes en Bocage Bourbonnais est compétente en matière de création et de gestion d'aires de services pour camping-cars sur le territoire communautaire.*

Logement et habitat

- Politique du logement non social

*- Mise en place d'initiatives propices à l'accueil de nouvelles populations sur l'ensemble du territoire communautaire notamment: * Mise en place d'un dispositif permettant de faciliter les démarches de la population en matière d'habitat et d'aider les nouveaux arrivants à s'installer sur le territoire * Acquisition immobilière, aménagement et gestion de locaux en vue de réaliser des éco logements intergénérationnels.*

- Politique du logement social

Mise en place d'une politique dans le cadre du logement social communautaire et des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration et mise en oeuvre

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Mise en place d'actions : appui à la réfection de façades, aide à la remise sur le marché de logements locatifs vacants depuis plus de 2 ans, aide à la préservation et à la valorisation du patrimoine dans le respect de la qualité architectural du bâti)

Infrastructures

- Eclairage public

- Maîtrise d'ouvrage, gestion et installation de l'éclairage public sur le domaine public et privé de la communauté de communes en Bocage Bourbonnais.

Autres**- Préfiguration et fonctionnement des Pays**

Réflexion à l'initiative de la communauté ou conjointement avec d'autres territoires, sur la création d'un Pays

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1 à 3 du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférant en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les citoyens.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
03	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) du secteur de Cérilly (250303039)	SM fermé	12 324
03	Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) (250300233)	SM fermé	348 644
03	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) Sud Allier (250300050)	SM fermé	100 893
03	SM de collecte et de traitement des ordures ménagères Nord Allier (SICTOM Nord Allier) (250300217)	SM fermé	86 943

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)